ENGIE Solutions

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2019

Ville de SAINT DIZIER

Délégation du Service Public
de production et de distribution
de chaleur de la Ville de Saint-Dizier

1 - Un outil de développement économique durable

Les réseaux de chaleur urbains alimentés à partir d'énergies renouvelables sont un levier fort, identifié comme tel lors de la COP21, dans la loi de transition énergétique et le plan climat pour contribuer à créer une économie éco-responsable :

Création d'emplois : construction, exploitation, filière bois, ...

Contribution à la structuration et au développement de la filière bois

Valorisation des ressources locales

Quelques chiffres sur le réseau de chaleur de la ville de Saint-Dizier :

3 ***Sites de production***

53 MW ***de puissance disponible***

89 ***sous-stations***

16.6 km ***de réseau***

16 538 T ***de Bois***

5 065 ***équivalents logements***

Abonnés principaux : OPH de Saint-Dizier, Hôpital Geneviève De Gaulle, Lycée Saint-Exupéry, Lycée Blaise Pascal, Collège Anne Franck, Ville de Saint-Dizier (Ecoles, MJC,...), Structure d'accueil du jeune enfant, Centre Nautique, CCAS, EHPAD de l'Orme Dorée,...

2 - Faits marquants et chiffres 2019

2019	Raccordement de l'ASL Petit Prince
	Raccordement des bâtiments 3&4 Impasse Saint-Thiébaud
	Déraccordement des bâtiments OPH Fidji et Antilles
	Départ en retraite Serge Bernard

ÉNERGIE LIVRÉE

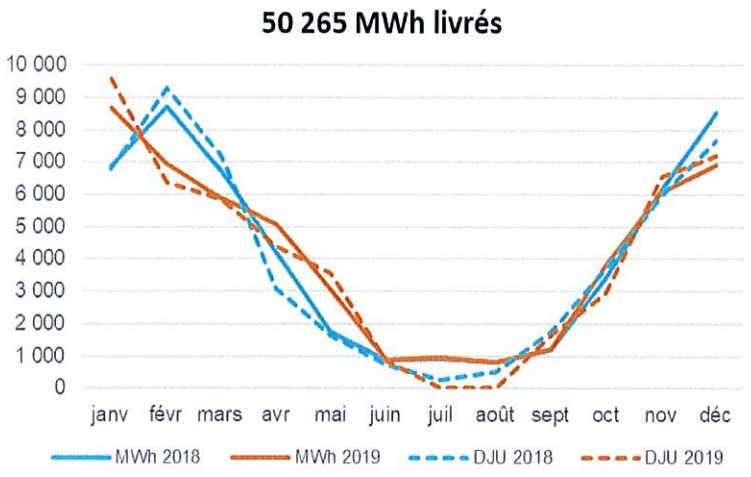

MIXITÉ

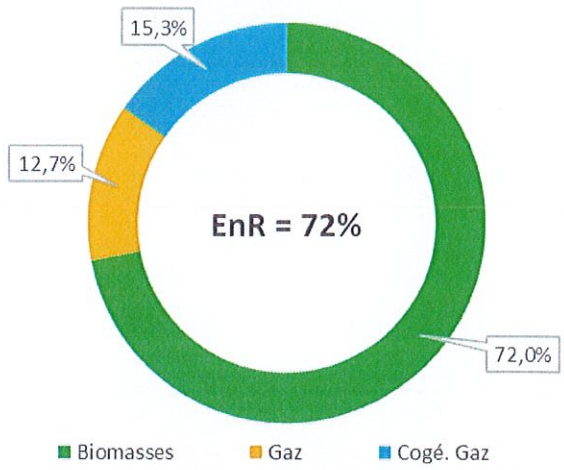

ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

9.808 T de CO_2 évitées

soit l'équivalent de

3.065 véhicules

MIXITES MENSUELLES

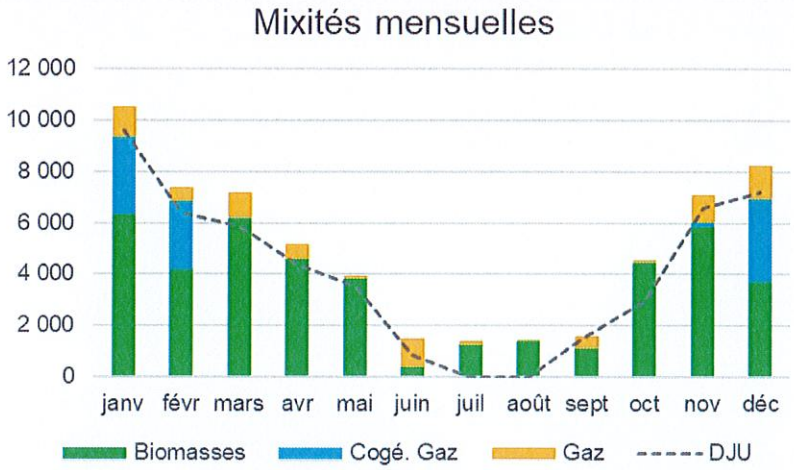

PRIX DE LA CHALEUR R1 ET R2

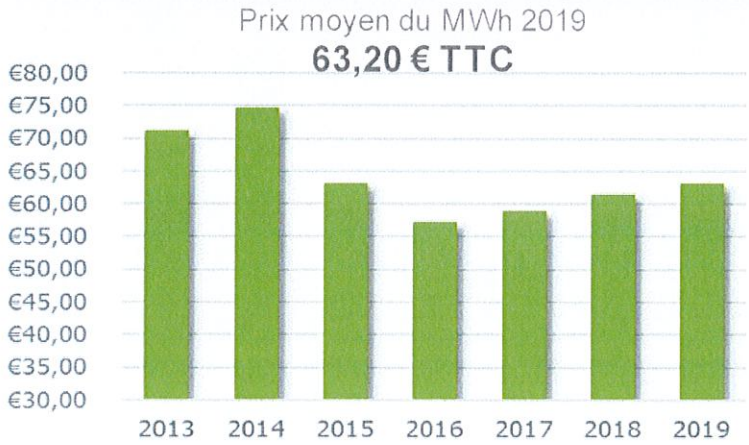

PUISSANCE SOUSCRITE

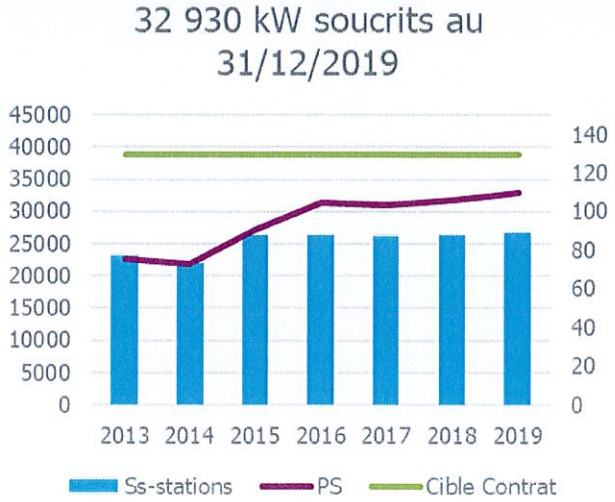

3 - Synthèse décisionnelle

COMPTE DE RESULTAT 2019

La légère augmentation des puissances souscrites ne permet pas à la DSP de tendre vers l'équilibre économique.

En effet, **le compte de résultat 2019 affiche une perte de 416 k€** malgré une dépréciation de l'actif d'un montant 1,9 M€ (en 2018) et la perception du solde des subventions (en 2019) qui permettent à la DSP d'afficher une économie d'amortissement de 161 k€ en 2019.

Le tarif proposé aux abonnés du réseau de chaleur reste très compétitif, 19% inférieur à la moyenne des tarifs français.

L'équilibre économique de la DSP n'est pas atteint. Certaines pistes déjà identifiées doivent permettre de tendre vers cet équilibre :

L'augmentation des puissances souscrites par le développement du réseau

L'ajustement du tarif aux abonnés

PERSPECTIVES

Les perspectives données par l'OPH de Saint-Dizier ne vont malheureusement pas dans le sens de l'amélioration des résultats puisque l'organisme programme **le déraccordement de 1 127kW en 2020.**

Les efforts conjugués de la ville de Saint-Dizier et des équipes d'ENGIE Solutions ont permis de signer des polices d'abonnement avec notamment le centre hospitalier Henri Breton et l'ESTIC.

Ainsi les travaux d'extension vers le centre-ville et de raccordement du CHHM sont programmés sur l'année 2020. Ceux-ci constituent néanmoins des investissements complémentaires non prévus initialement.

SOMMAIRE

1 - UN OUTIL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DURABLE 3
2 - FAITS MARQUANTS ET CHIFFRES 2019 3
3 - SYNTHESE DECISIONNELLE 7

ORGANISATION ET DEVELOPPEMENT DU SERVICE 11
1 - ORGANISATION 12
2 - SECURITE DU TRAVAIL 13
3 - SITUATION CONTRACTUELLE ET SUIVI DES AVENANTS 13
4 - DEVELOPPEMENT DU RESEAU 14
5 - SUBVENTIONS 17

EXPLOITATION 19
1 - INVENTAIRE DES BIENS 20
2 - EVOLUTION DES INSTALLATIONS 20
3 - SUIVI DES INSTALLATIONS 24
4 - EFFICACITE ENERGETIQUE 26

FINANCE 31
1 - TARIFICATION DU CHAUFFAGE URBAIN 32
2 - COMPTE D'EXPLOITATION 39
3 - COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL 45
4 - GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT 46
5 - COMPTE CO2 46

ANNEXES 47
1 - COMPOSITION DE L'EQUIPE D'EXPLOITATION 50
2 - PLAN DU RESEAU 50
3 - SUIVI DES ABONNES ET DES CONSOMMATIONS 50
4 - EVOLUTION DES INDICES ET TARIFS R1 ET R2 50
5 - DETAIL DES TRAVAUX P3 50
6 - DETAIL DES AMORTISSEMENTS 50
7 - ATTESTATION(S) D'ASSURANCE 50
8 - SUIVI DES CONTROLES REGLEMENTAIRES 50
9 - INVENTAIRE DETAILLE DES BIENS DE RETOUR 50

01

ORGANISATION ET DEVELOPPEMENT DU SERVICE

Ville de
SAINT DIZIER

ENGIE Solutions

1 - Organisation

1.1. - SCHEMA CONTRACTUEL

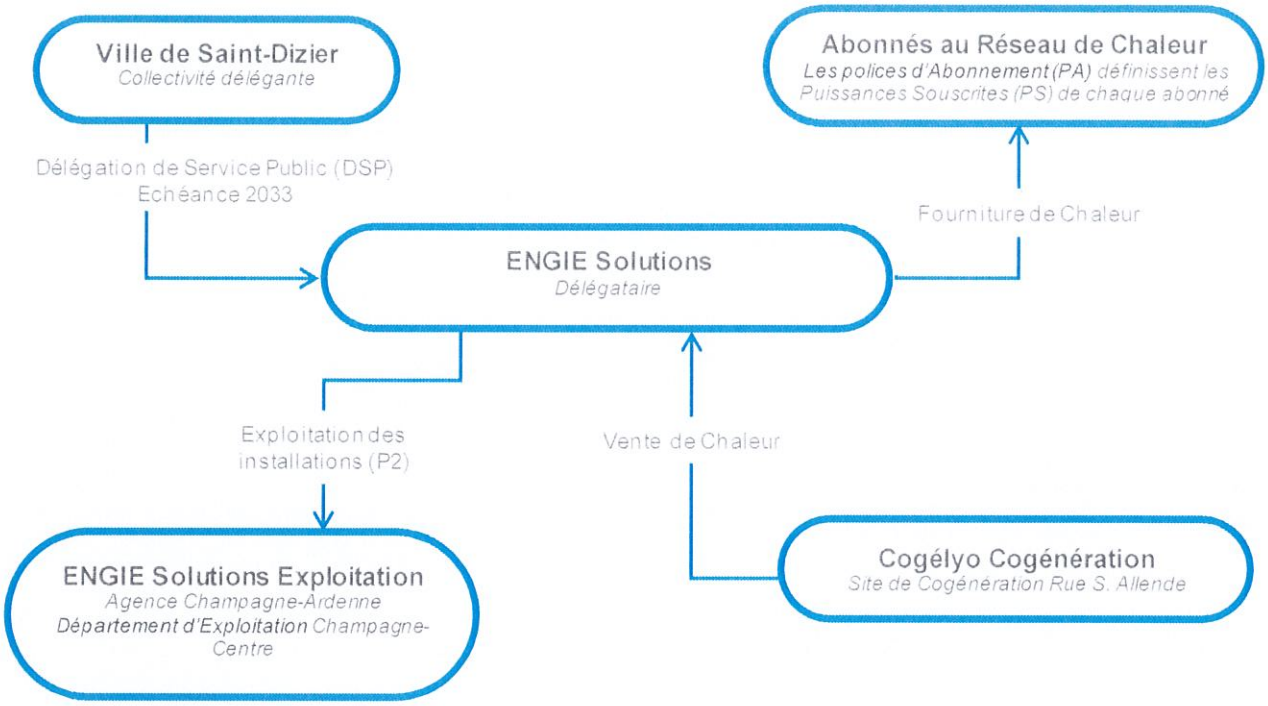

1.2. - VOS CONTACTS

Jean-Gabriel Frey
Manager d'Actifs
jean-gabriel.frey@engie.com
06.33.00.46.15

Gestion du Contrat de DSP

Exploitation

Alexandre Fick
Responsable d'équipe d'exploitation
alexandre.fick@engie.com
06.38.53.90.15

Yves Perrin
Ingénieur d'Affaires
yves.perrin@engie.com
06.31.40.49.06

Développement du réseau

Pour toute demande d'intervention, un numéro d'astreinte est mis en place :

N° APPEL ASTREINTE
0811 20 30 33

Numéro joignable 24 /24 heures, 7 / 7 jours

Si le technicien n'est pas joignable, une cascade s'enclenche auprès du contremaitre d'astreinte et si nécessaire auprès du responsable de l'équipe, du département voire de la direction d'agence.

La liste des personnels mobilisables sur le réseau de chaleur est disponible en Annexe 01.

2 - Sécurité du travail

Aucun accident n'a été déclaré sur le périmètre de la DSP au cours de l'exercice 2019.

3 - Situation contractuelle et suivi des avenants

Dans le cadre d'un contrat de délégation de service public (ci-après désigné « DSP ») qui a pris effet le 1er juillet 2013 et arrive à échéance le 30 juin 2033, l'Autorité Délégante a délégué au Délégataire, qui l'a accepté, le service public de production, de transport et de distribution de chaleur destinée à la couverture des besoins de chauffage et d'eau chaude sanitaire des abonnés au réseau de chaleur de la ville de Saint-Dizier.

3.1. - AVENANT(S) ANTERIEUR(S) A LA PERIODE

L'avenant n°1 signé le 22 octobre 2014 a pour objet :

- Valider l'avenant à la Convention de fourniture de chaleur issue de la Cogénération,
- Préciser les modalités de révision du terme R1COGE en été,
- Corriger la valeur de l'indice de référence CRE2013,
- Définir les modalités de facturation de la chaleur à l'OPH Saint-Dizier pour leurs 50 sous-stations non équipées de compteur du 01 juillet 2013 au 01 juillet 2014.

L'avenant n°2 signé le 13 octobre 2015 a pour objet :

- Intégrer à la DSP Saint-Dizier le réseau de GIGNY à compter du 01 octobre 2015.

L'avenant n°3 signé le 8 juillet 2016 a pour objet :

- Autoriser le Délégataire à importer et à acheter de la chaleur produite à partir de la centrale de cogénération de Cogélyo selon les modalités et conditions fixées à la Convention Cogélyo, et d'en préciser les impacts sur la DSP Saint-Dizier,
- Compléter l'article 33.1 du contrat DSP Saint-Dizier relatif à la modification des ouvrages délégués.

L'avenant n°4 signé le 5 octobre 2017 a pour objet :

+ Indexer le R1GN sur le tarif réglementé B1,
+ Intégrer à l'inventaire du matériel de la DSP Saint-Dizier, les chaudières et leurs accessoires de l'Hôpital Geneviève de Gaulle Anthonioz et du Centre Nautique de Saint-Dizier.

L'avenant n°5 signé le 27 octobre 2017 a pour objet :

+ Corriger la valeur EMT0,
+ Assouplir les modalités de paiement des frais de raccordement,
+ Définir le périmètre, les modalités et conditions d'extension du réseau de chaleur vers le secteur Ouest de la ville de Saint-Dizier,
+ Réviser le terme R24 en fonction de l'excèdent de subventions.

3.2. - AVENANT(S) ENGAGES SUR LA PERIODE

L'avenant n°6 signé le 8 avril 2019 a pour objet :

+ Remplacer les dispositions prévues à l'article 71 du contrat de DSP, préciser le calcul des valeurs indiquées au compte de résultat (provisions ou dépenses) et annexer le compte P3 à fin 2017.

3.3. - PERSPECTIVES

Il n'y a pas d'avenant au contrat en projet.

4 - Développement du réseau

4.1. - EVOLUTION EN COURS DE PERIODE

Le développement 2019 n'a pas permis d'attendre les objectifs du contrat. Le raccordement du CHHM et des résidences du Parc Sainte Marie manquent notamment à l'équilibre économique.

Trois nouveaux abonnés ont néanmoins été raccordés en 2019 et une augmentation de la puissance de l'EHPAD L'Orme Doré :

Abonné	Puissance souscrite	Estimation consommations PA
ASL du Petit Prince	997	1 551
3 Impasse Saint Thiebaut	100	155
4 Impasse Saint Thiebaut	84	104
EHPAD Avt n°1	352	-
Total général	1 533 kW	1 810 MWh

L'OPH déraccorde sur la même période 2 bâtiments :

Abonné	Puissance souscrite	Estimation consommations PA
Fidji bât 1	- 90 kW	- 171 MWh
Antilles bât 2	- 225 kW	- 428 MWh
Total général	- 315 kW	- 599 MWh

Soit le bilan suivant sur 2019 :

	Puissance souscrite	Estimation consommations PA
Nouveaux abonnés	1 533 kW	1 810 MWh
Déraccordement	- 315 kW	- 599 kW
Total général	1 218 kW	1 211 MWh

4.2. - SITUATION EN FIN DE PERIODE

Ci-dessous le tableau de situation à fin décembre 2019. La liste complète des abonnés au réseau de chaleur est disponible en Annexe 03.

Branche	Puissance souscrite	Estimation consommations PA
Vert-Bois	26 719	49 650
Gigny/Autre	6 211	11 198
Total général	**32 930 kW**	**60 848 MWh**

L'année 2019 a donc connu un développement favorable du réseau bien que celui-ci reste inférieur de 15 % aux attendus du contrat

4.3. - PERSPECTIVES

L'objectif de souscription du contrat est de 38 755 kW, le déficit actuel de souscription par rapport au contrat est donc de 5 825 kW.

La mobilisation des équipes d'ENGIE Solutions aux côtés de celles de la ville est essentielle à la promotion et à la commercialisation du réseau de chaleur afin d'atteindre les cibles de développement et tendre vers l'équilibre économique de la DSP.

Ci-dessous le tableau reprenant la liste des abonnés prévus au contrat :

	kW	Qté MWh
Extensions Contrat	**4 538**	**9 106**
Centre Hospitalier André Breton *(3255 KW contrat DSP, proposition 3000 kW au CHHM*	3 000	6 185
Mélèzes -> refus de raccordement	264	501
Parc Sainte Marie -> refus de raccordement	1 274	2 420

Ci-dessous le tableau reprenant la liste des abonnés potentiels identifiés :

	kW	Qté MWh
Extensions sur Existant	**1446**	**2483**
Cora	906	1 483
Ancien Decathlon	120	200
Extension centre nautique	300	600
Extensions Centre-ville	**1 713**	**2 531**
Collège / Lycée ESTIC	984	1 469
Ecole Maternelle et Élémentaire Jean Macé-Arago	100	140
Musée Municipal / Hôtel de Ville	180	250
Résidence Fort Carré	275	389
Résidence Marini	119	203
Ecole Maternelle Gambetta	51	80

D'autre part, sont identifiés à démolition les bâtiments suivants en 2020 (accélération des prévisions de l'OPH) :

	Puissance souscrite	Estimation consommations PA
Antilles bât 2	- 451	-856
Ibiza bât 3	-225	-428
Orcades bât 4	-451	-856
Total général	**-1 127**	**-2 140**

Ce sera donc en 2020 un déficit de puissance souscrite 5 825 kW auxquels s'ajoutent 1 127 kW, soit un déficit total de 6 952 kW.

Le raccordement du CHHM en 2020 permettra de limiter le déficit par rapport au contrat à 3 952 kW (PS = 34 803kW).

Enfin, les perspectives de 2020 avec notamment l'extension du centre-ville porterons la puissance soucrite totale à 36 213kW. *A noter que les extensions non prévues au contrat de base (centre-ville notamment) nécessitent des investissements complémentaires.*

4.4. - RELATIONS AVEC LES ABONNES

Aucune réclamation d'abonné enregistrée en 2019.

Le délégataire rencontre régulièrement les acteurs principaux (Bailleurs, Ville, CD52, Région, Hôpital ...) sans qu'une réunion annuelle des abonnés ne soit tenue.

Durant l'exercice 2019, les événements suivants ont été réalisés :

- Présentation de la chaufferie biomasse au lycée de Joinville.
- Présentation de la chaufferie biomasse au lycée Blaise Pascal (Saint Dizier).

5 - Subventions

5.1. - CONVENTIONS DE FINANCEMENT EN COURS

Ci-dessous l'état d'avancement des dossiers de subventions relatifs au réseau de chaleur.

Dossier	Avct	Montant Total	Montant perçu	Reste à percevoir
ADEME 1 Réseau Saint Dizier	99%	3 400 000 €	3 380 659 €	0 €
GIP 52 Réseau Saint Dizier	100%	2 127 734 €	2 127 734 €	0 €
ADEME 2 Réseau Saint Dizier	0%	1 497 284 €	0 €	1 497 284 €
TOTAL	78	7 025 018 €	5 508 393 €	1 497 284 €

Au 31 décembre 2019, les versements des subventions sur les travaux de premier établissement sont légèrement inférieurs aux attendus.

5.2. - MONTANT PERÇUS SUR LA PERIODE

Concernant la convention ADEME 1, ENGIE Cofely a touché en Avril 2019 un virement de 660 559€. Ce virement vient solder cette convention avec une perception légèrement inférieure à l'attendu (19 341,41 € soit 0,6% du montant de la subvention). Cette différence s'explique par une production de chaleur renouvelable légèrement inférieure à l'attendu (la correction climatique demandée n'ayant pas été acceptée par l'ADEME)

5.3. - PERSPECTIVES

Au stade d'avancement des travaux d'extension du réseau de chaleur pour la phase 2, il est prévu d'obtenir un versement ADEME de 80% du montant conventionné soit 1 197 827 € en fin d'année 2020, le solde de la convention pourra être perçue à fin 2021.

02
EXPLOITATION

Ville de
SAINT DIZIER

ENGIE Solutions

1 - Inventaire des biens

Ci-dessous le tableau actualisé au 31 décembre 2019 de l'inventaire simplifié des installations du réseau de chaleur. L'inventaire détaillé des biens de retour est disponible en Annexe 09 ainsi que le plan du réseau en Annexe 02.

Chaufferie Gaz Vert Bois
1 x chaudière gaz Guillot 6,3 MW de 2011
1 x chaudière gaz Guillot 6,4 MW de 2005
1 x chaudière gaz Socomas 6,98 MW de 1988
1 x chaudière gaz Socomas 10,46 MW de 1988

Chaufferie Gaz Gigny
1 x chaudière gaz à condensation Guillot 5,4 MW de 2010
1 x chaudière gaz Danstoker 6,38 MW de 1973
1 x chaudière gaz Technobloc 1,1 MW de 1995

Chaufferie Biomasse
1 x chaudière bois Weiss 6,6 MW de 2015
1 x chaudière bois Weiss 3,4 MW de 2015
1 x condenseur Scheuch 1 MW de 2015

87 Sous stations

16,6 km de Réseau

53 MW Puissance disponible

2 - Evolution des installations

2.1. - TRAVAUX REALISES SUR LA PERIODE

2019	Raccordement de l'ASL Petit Prince
	Raccordement des bâtiments 3&4 Impasse Saint-Thiébaud
	Déraccordement des bâtiments OPH Fidji et Antilles

2.2. - TRAVAUX PROGRAMMES

Dévoiement du réseau en Zone 6 (voir plan de zonage)

2020 Extension du réseau de chaleur vers le centre-ville jusqu'à la cité administrative

Raccordement du centre hospitalier Henri Breton

PLAN DE ZONAGE DU RESEAU SUR LE SECTEUR VERT-BOIS

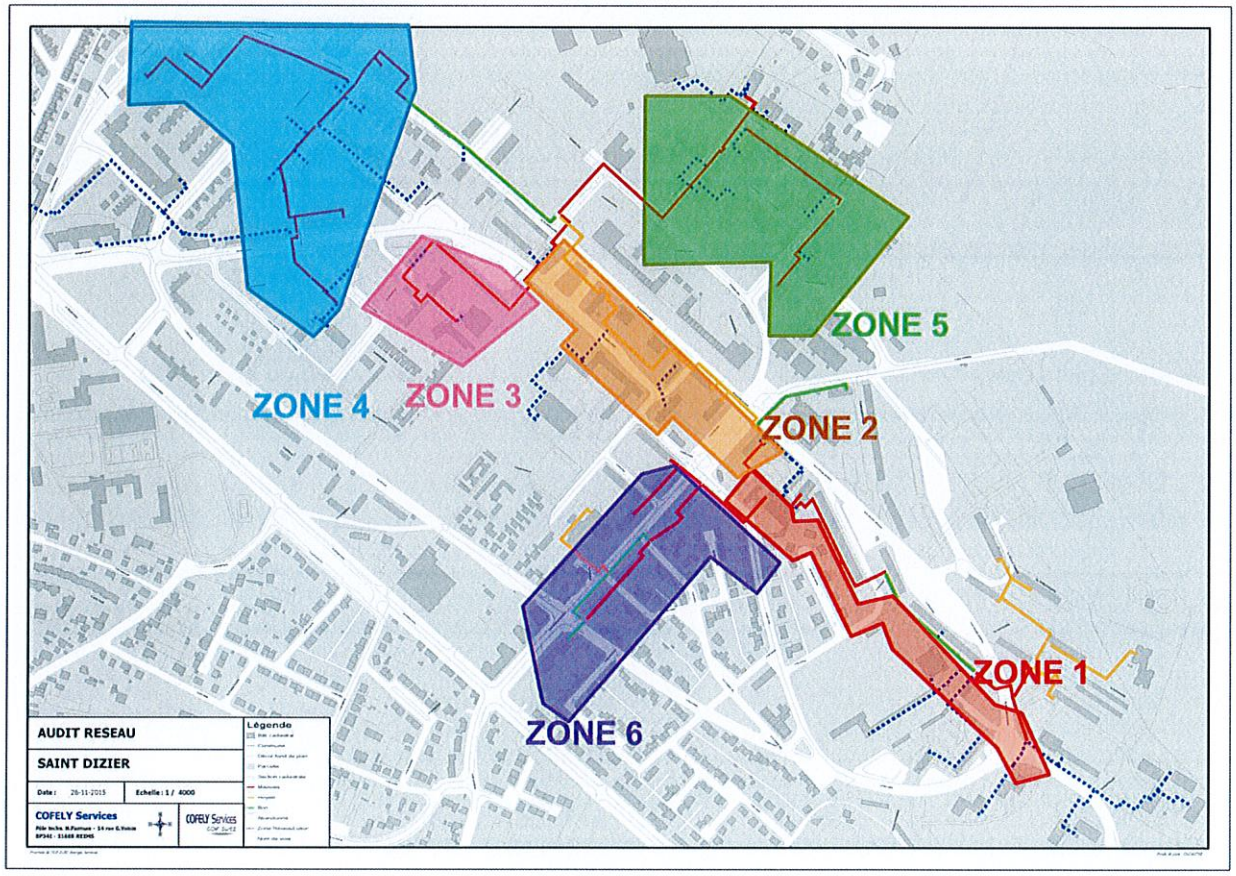

DEVELOPPEMENT DU RESEAU DE CHALEUR EN CENTRE VILLE

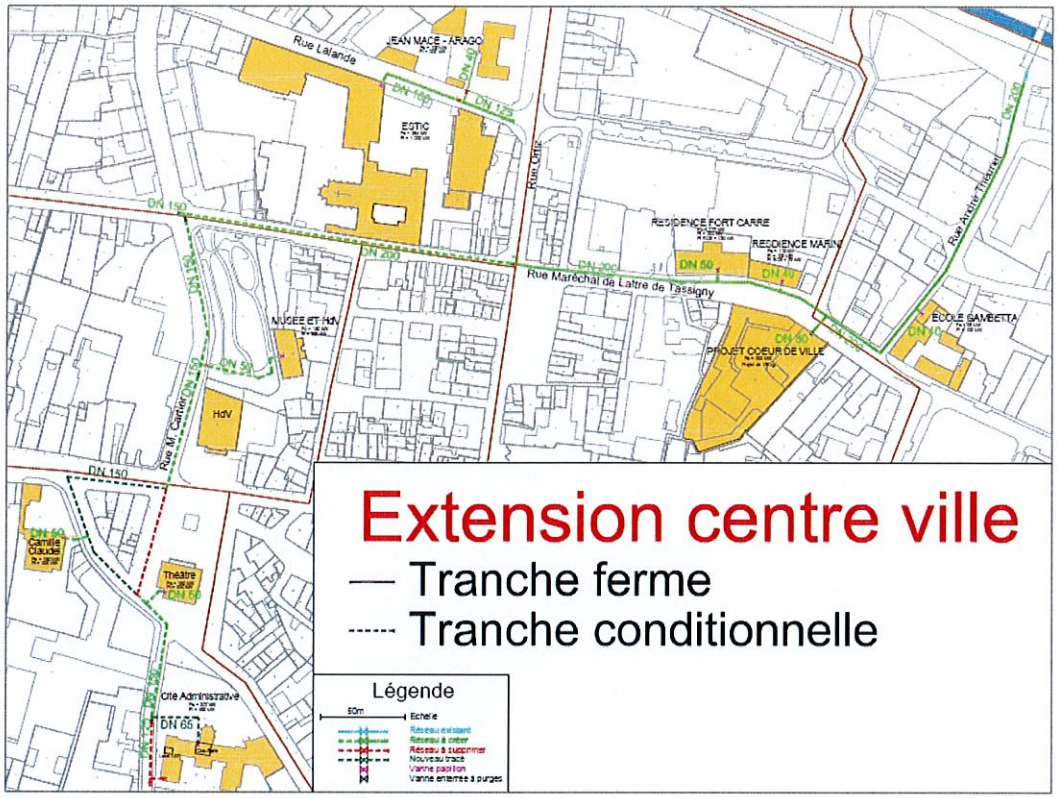

RACCORDEMENT DU CENTRE HOSPITALIER HENRI BRETON

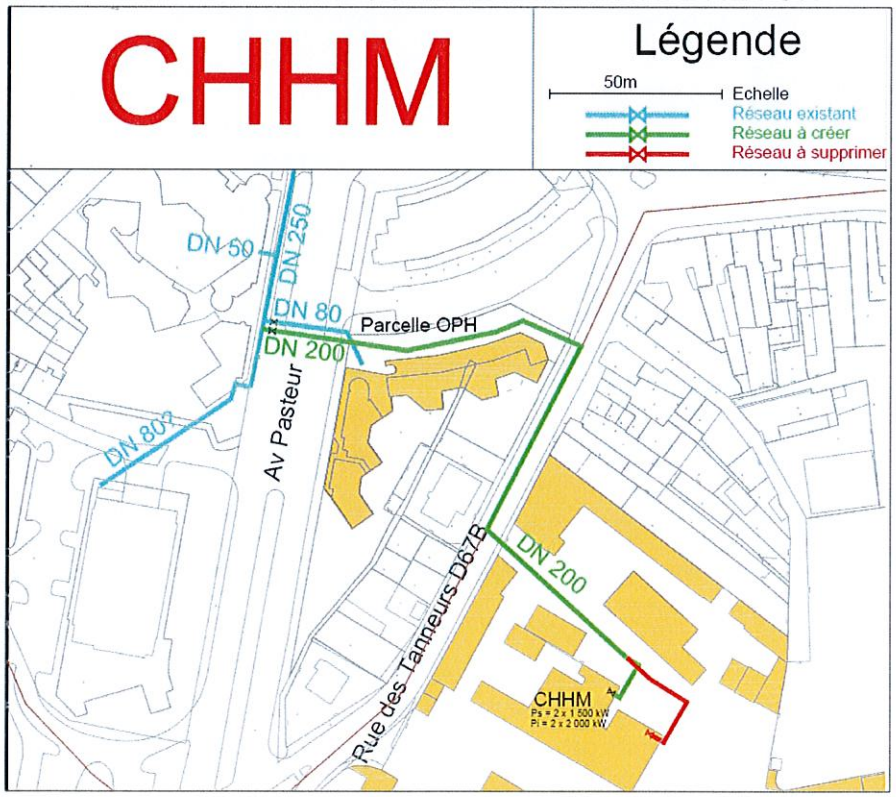

2.3. - SINISTRES ET LITIGES

EMPRUNT DU DOMAINE FONCIER DE LA SNCF

Dans le cadre de la réalisation des travaux du réseau de chaleur de Saint-Dizier en 2015, une partie du réseau a été installé sur un terrain appartenant au Domaine Public Ferroviaire. Notamment une longueur d'environ 1km sous une piste cyclable aménagée par la ville de Saint-Dizier (qui dispose de sa propre convention d'occupation avec SNCF Réseau pour un montant de 900 €/an), le long d'une voie ferrée désaffectée.

Le projet de convention établi par SNCF Réseau intègre une redevance s'élevant à 36 k€/an. ENGIE Cofely conteste fermement le montant porté sur ce projet de convention, qu'elle considère, d'une part, comme un prix différent de celui qui avait été porté à sa connaissance antérieurement et, d'autre part, comme un prix prohibitif. Le litige fait actuellement l'objet de correspondances recommandées.

INDEMNITE DALKIA

Dans le cadre de la DSP de Saint-Dizier, une convention de fourniture de chaleur a été signée avec Dalkia (ancien exploitant) pour l'enlèvement de la chaleur produite par leur cogénération.

Outre le fait de fixer les tarifs de la chaleur, cette convention prévoit notamment qu' ENGIE Solutions s'engage à enlever la chaleur produite par la cogénération en cas d'appel d'EDF en échange d'une indemnité mensuelle dispo. Cette indemnité n'étant due qu'en mode de Mise à Disposition du Système Electrique (MDSE), le cas ne s'est présenté qu'à partir de la saison 2015-2016 lors de la mise en service de la chaudière biomasse.

Néanmoins, ces indemnités mensuelles n'avaient pas été facturées avant 2017 et ENGIE Solutions a envoyé les factures des saisons 2015-2016 et 2016-2017 en novembre 2017. Dalkia a alors retourné les factures sans intention de les payer. Un litige est actuellement ouvert et après plusieurs échanges infructueux, ENGIE Solutions a adressé en 2017 une mise en demeure à Dalkia par voie d'avocat.

En 2018, ENGIE Solutions a édité la facture correspondant à la saison 2017-2018. Dalkia réfutant à nouveau les engagements pris au titre de la convention de fourniture de chaleur, ENGIE Solutions l'a assigné devant le tribunal de commerce de Lille. La procédure juridique est actuellement cours.

Un jugement rendu le 15 janvier 2020 a condamné Dalkia au paiement de l'indemnité due à ENGIE Solutions, néanmoins Dalkia a fait appel de cette décision en mars 2020.

3 - Suivi des installations

3.1. - MAINTENANCE

3.1.1. - MAINTENANCE PREVENTIVE

La maintenance préventive a pour objet de réduire les défaillances et dégradations des équipements exploités. Grâce à l'application des gammes de maintenance proposées par les constructeurs et enrichies du savoir-faire des exploitants, ENGIE Cofély améliore l'efficacité énergétique du réseau et réduit les coûts de maintenance traditionnelle.

La fréquence des opérations diffère selon le type d'intervention :

+ Hebdomadaire : visite de contrôle chaufferie, visite de contrôle sous-stations, ...
+ Mensuelle : contrôle de combustion, entretien chaufferie, ...
+ Mensuelle : ramonage (chaufferie bois), ...
+ Semestrielle : analyses réseau d'eau de chauffage et adoucisseur, ...
+ Annuelle : révision chaufferie et sous-stations, ramonage (chaufferie gaz), ...

Les interventions sont assurées par les techniciens de l'équipe d'exploitation ou par des entreprises extérieures (sous-traitants qualifiés ou constructeurs).

3.1.2. - SUIVI DES DEPANNAGES

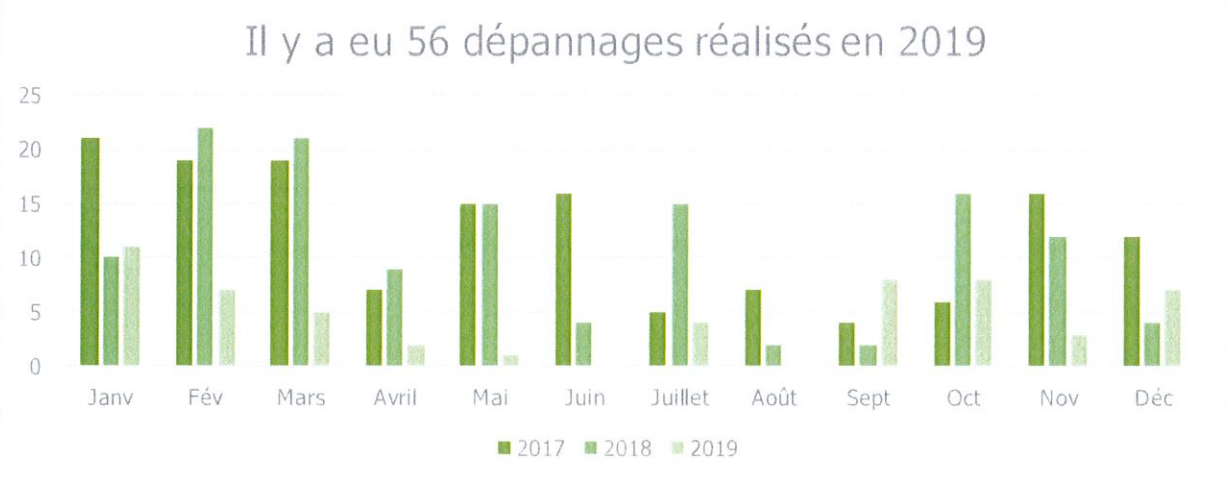

Années	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	TOTAL
2019	11	7	5	2	1	0	4	0	8	8	3	7	56
2018	10	22	21	9	15	4	15	2	2	16	12	4	132
2017	21	19	19	7	15	16	5	7	4	6	16	12	147

3.2. - CONTROLES REGLEMENTAIRES

- Chaufferie du Vert Bois
- Chaufferie Biomasse
- Chaufferie Gigny
- Chaufferie Gaz Hôpital Geneviève de Gaulle
- Chaufferie Centre nautique

Hormis la chaufferie du Vert bois qui est soumis à Autorisation, tous les sites de production sont soumis à Déclaration.

96 contrôles périodiques sont identifiés sur l'ensemble de ces sites de production pour les domaines Incendie, ICPE, ESP, Air, Electricité, ... chacun ayant sa propre périodicité (de 6 mois à 10 ans).

54 contrôles ont été réalisés en 2019 conformément aux périodicités prévues et donnant lieu à l'édition d'un rapport. **Aucun écart empêchant la bonne conduite des installations n'a été constaté.**

60 contrôles sont programmés en 2020 dont les premiers contrôles pour la cogénération.

La liste complète des contrôles réglementaires est disponible en Annexe 08. Les rapports des contrôles réglementaires au format électronique sont tenus à la disposition du Délégant.

3.3. - GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT (GER)

Répartition dépenses GER 2019

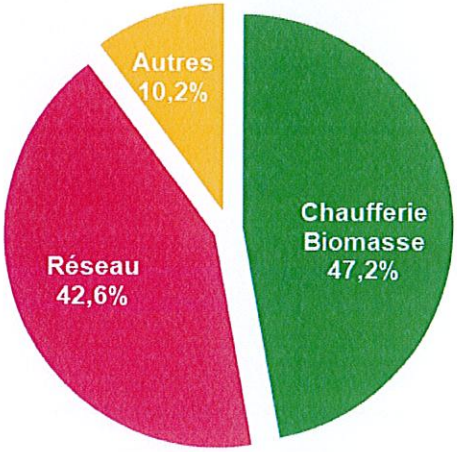

Les travaux réalisés sur le réseau correspondent notamment aux réparations de 3 fuites.

Les interventions majeures en chaufferie biomasse ont portés sur les divers points de manutention (convoyeur biomasse et convoyeurs cendres).

La liste des travaux de GER comptabilisés sur l'exercice 2019 est disponible en Annexe 05.

4 - Efficacité énergétique

Le tableau détaillé des livraisons par sous-stations est disponible en Annexe 03.

PREDITY

Depuis 2 ans, ENGIE Solutions et ses filiales engage des investissements dans le déploiement d'équipements communicants. Une plateforme numérique dédiée à l'amélioration de l'efficacité énergétique des installations du quart Nord-Est a été implantée à Reims ; elle permet un suivi continu, uniforme et en temps réel des sites grâce à une Hypervision centralisée, mais également un gain de performances par des analyses macros et des identifications de dérives de fonctionnement et la mutualisation au profit de chaque site et en temps réel, des expertises spécialisées. Enfin, un volet de modélisation complexe ouvre la voie à des simulations prédictives.

La démarche globale, nommée PREDITY, s'inscrit pleinement dans le cadre de la transformation digitale et amorce un virage plus industriel dans l'exploitation des réseaux d'ENGIE Solutions et de ses filiales pour une meilleure efficacité énergétique et la valorisation des énergies décarbonées.

Pour l'usager du réseau de chaleur, c'est l'assurance d'une énergie toujours disponible et d' un coût maîtrisé.

4.1. - DONNEES CLIMATIQUES

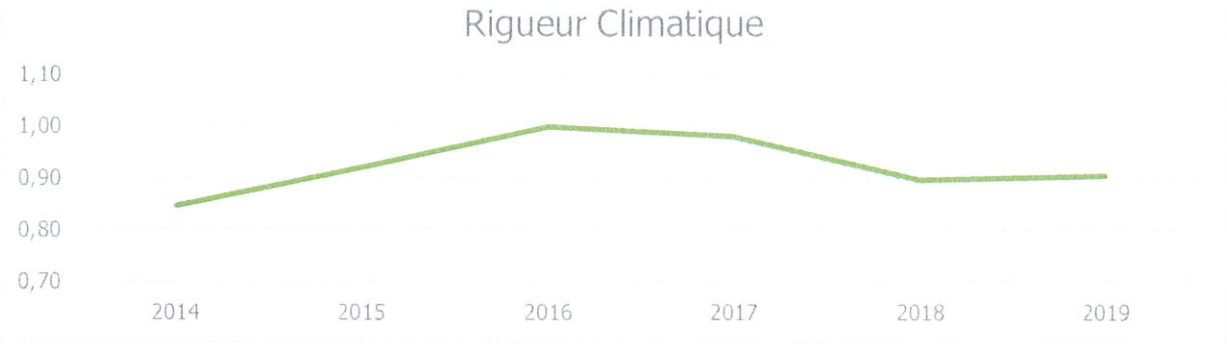

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Base trentenaire (61-90)	2702					
DJU	2287	2489	2700	2647	2426	2444
Rigueur climatique	0,85	0,92	1,00	0,98	0,90	0,90

4.2. - MIXITE – ENERGIE PRODUITE & LIVREE

Ci-dessous les informations relatives à la mixité sur l'année 2019.

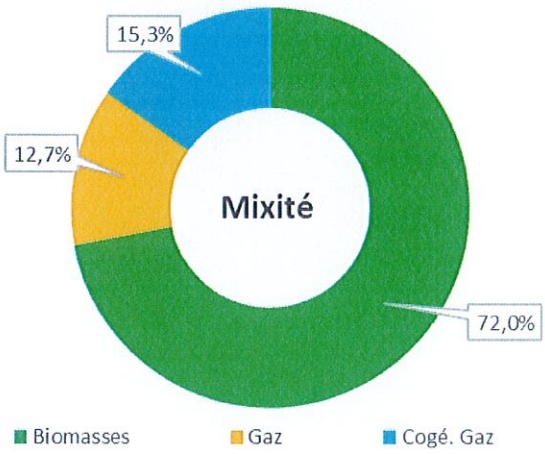

72,9%

d'EnR

Productions 2019 en MWh

	Biomasse	Gaz	Cogénération Vert-Bois	Cogénération Cogélyo	Total
Jan	6 302	1 193	0	3 037	10 532
Fev	4 154	530	0	2 686	7 370
Mars	6 116	1 008	0	47	7 171
Avr	4 574	612	0	0	5 186
Mai	3 846	68	0	0	3 914
Juin	362	1 120	0	0	1 482
Juil	1 224	153	0	0	1 377
Août	1 394	0	0	0	1 394
Sept	1 093	489	0	0	1 581
Oct	4 441	85	0	0	4 526
Nov	5 857	1 062	0	147	7 066
Déc	3 697	1 307	0	3 233	8 237
Total	**43 059**	**7 626**	**0**	**9 151**	**59 836**

4.3. - CONSOMMATIONS & RENDEMENT DES INSTALLATIONS

Ci-dessous le tableau récapitulatif des énergies consommées par type de combustibles et les rendements correspondants.

	Energie Consommée MWh	Chaleur Produite MWh	Rdmt Production	Chaleur Livrée MWh	Rdmt Réseau	Rdmt Global
Biomasses	47 446	43 059	90,75%	50 265	84,00%	77,62%
Gaz (PCI)	8 162	7 626	93,44%			
Cogé. Gaz	9 151	9 151	100,00%			
Total	**64 758**	**59 836**	**92,40%**			

En 2019, 16 538 tonnes de bois ont été consommées en chaufferie, en provenance d'exploitations locales.

4.4. - AUTRES CONSOMMATIONS

Consommations électriques	1 206 MWh
Appoints d'eau	5 370 m³

4.5. - BILAN ENVIRONNEMENTAL

Afin de déterminer les émissions de CO_2 évitées grâce à l'énergie gaz non consommée, un ratio de 205kg de CO_2 par MWh PCI consommé d'une solution équivalente gaz à un rendement 0,92 est appliqué.

En 2019, l'utilisation d'EnR&R pour la production de chaleur du réseau de chaleur de la ville de Saint-Dizier a permis d'éviter l'émission de **9.808 T de CO_2** soit l'équivalent de **3.065 véhicules** parcourant 30.000 km/an.

03
FINANCE

Ville de
SAINT DIZIER

ENGIE Solutions

1 - Tarification du chauffage urbain

- R1 : élément proportionnel représentant le coût des combustibles ou autres sources d'énergie réputées nécessaires, en quantité et en qualité, pour assurer la fourniture d'un MWh destiné au chauffage des locaux ou de l'eau chaude sanitaire.

- R2 : élément fixe représentant la somme des coûts annuels suivants :

  - Le coût des prestations de conduite, des prestations de petit entretien, des frais fixes administratifs nécessaires pour assurer le fonctionnement des installations primaires.
  - Le coût de l'énergie électrique utilisée mécaniquement pour assurer le fonctionnement des installations de production et de distribution d'énergie.
  - Le coût des prestations du gros entretien et du renouvellement des installations.
  - Les charges financières liées à l'amortissement du coût de réalisation des ouvrages de la délégation.

1.1. - TARIF R1

La redevance R1 est réactualisée sur la base d'une somme pondérée de paramètres qui correspondent respectivement à des indices détaillés de combustibles.

La redevance R1 est indexée à partir de l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs, par application de la formule paramétrique :

Le R1GN a été modifié depuis le 1er janvier 2017, suite à la signature de l'avenant 4 avec une indexation sur le tarif règlementé B1

R1 = KGN x R1GN + KCogé x R1Cogé + KBOIS x R1BOIS

Avec

R1GN=52.99 €/MWh et KGN=20.85%

R1Cogé= 42.09 €/MWh et KCogé=1.77%

R1BOIS= 29.09 €/MWh et KBOIS= 77.38%

La définition des paramètres est la suivante :

- $R1_{GN}$, est le prix de la chaleur livrée, produite à partir du gaz
- R1Cogé, est le prix de la chaleur livrée, produite à partir de la cogénération
- $R1_{BOIS}$, est le prix de la chaleur livrée, produite à partir de la chaufferie bois

- K_{GN}, est le coefficient de gaz en fonction de la mixité contractuelle de la période considérée
- $K_{Cogé}$, est le coefficient de la cogénération en fonction de la mixité contractuelle de la période considérée
- K_{BOIS}, est le coefficient du bois en fonction de la mixité contractuelle de la période considérée

Chaque terme, $R1_{GN}$, R1Cogé et R1Bois est indexé sur la base des dernières valeurs publiées, connues le jour de la facturation. Les valeurs de base des paramètres, connues et publiées à la date d'établissement des prix sont :

Terme R1BOIS

$$R1BOIS = R1BOIS_0 \times \left(0{,}30 \times \frac{IT}{IT_0} + 0{,}70 \times \frac{IM}{IM_0} \right)$$

Avec les indices suivants :

Indice	Référence	Indice de base	Date de valeur	Valeur
IT	Indice de Transport régional camions 40 tonnes (www ; cnr/Indices-Statistiques/Régional-40T	IT_0	29-janvier-13	136.03
IM	Indice Matières Bois Energie Mercuriale CEEB Plaquette Forestière Humidité 40% www.cibe.fr/travaux-cibe-combustibles	IM_0	Document du CEEB 3ème trimestre 2012 connu en janvier 2013	100.90

Terme R1GN

$$R1_G = R1_{G0} \times \frac{B1 + TICGN}{B1_0 + TICGN_0}$$

Avec les indices suivants :

Indice	Référence	Indice de base	Date de valeur	Valeur
$R1_G$	Valeur de référence du Terme R1 gaz	$R1_{G0}$	29-janvier-13	52.99
B1	Valeur de référence de l'indice B1 niveau1 en €HT/MWh PCS	$B1_0$	29-janvier-13	49.00
TICGN	Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel en € HT/MWh PCS	$TICGN_0$	29-janvier-13	1,19

Terme R1Cogé

$$R1cogé = R1cogé_0 \times \left(3{,}3391 \times \frac{G}{G_0} - 1{,}9268 \times \frac{RGH \times Cpmc}{RGH_0 \times Cpmc_0} - 0{,}4123 \times \frac{L}{L_0}\right)$$

Indice	Référence	Indice de base	Date de valeur	Valeur
R1cogé	Prix de la chaleur sortie Cogénération à la date considérée en € HT/MWh th		29-janvier-13	40.87 € HT
G	Prix d'achat gaz cogénération à la date en € HT/MWh PCS		29-janvier-13	
RGH	Prix hiver du gaz servant au calcul du prix proportionnel de l'énergie électrique active des contrats d'achat EDF aux installations de cogénération connu à la date de facturation en € HT/MWh PCS	RGH0	29-janvier-13	43.75 € HT
Cpmc		Cpmc0	29-janvier-13	0.90
L	Coefficient d'actualisation des termes de rémunération de l'électricité. Coefficient évoluant conformément à la formule de l'article 9 de l'Arrêté du 31 juillet 2001 modifié fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations de cogénération connu à la date de facturation	L0	29-janvier-13	1.07151

$$G = G_0 \; x \left\{ 0{,}1423 \; x \; 0{,}0681 \; x \; \frac{TF}{TF_0} + 0{,}0085 \; x \; \frac{CTA}{CTA_0} + 0{,}7437 \; x \; \frac{0{,}345 * CRE2012 + 0{,}655 * PEGDAEOD}{CRE2012_0} + 0{,}0177 x \frac{ATRD4}{ATRD4_0} + 0{,}0025 \; x \; \frac{CTSS}{CTSS_0} + 0{,}0172 x \frac{(1 - Taux\ exo) \; x \; TICGN}{(1 - Taux\ exo_0) \; x \; TICGN_0} \right.$$

Avec les indices suivants pour 4 groupes électrogènes:

Indice	Référence	Indice de base	Date de valeur	Valeur
TF	Terme fixe hors CTA et calculé sur base des arrêtés tarifaires d'utilisation du réseau de transport et de distribution du Gaz connu à la date de facturation en € HT/an.	TF_0	29-janvier-13	142 252 € HT/an
CTA	Valeur de la Contribution tarifaire d'Acheminent connue à la date de facturation en € HT/an.	CTA_0	29-janvier-13	17 683 € HT/an
CRE2012	Valeur de référence de l'indice PROXI CRE 2012 selon le calcul des coûts et charges d'approvisionnement établis par GDF Suez connue à la date de facturation en € HT/MWh PCS.	$CRE2012_0$	29-janvier-13	29.89 € HT/MWh PCS
PEGDAEOD	Moyenne mensuelle des prix day ahead « end of day »du PEG NORD connu à date de facturation.			
ATRD4	Prix proportionnel du tarif d'utilisation des réseaux de distribution de gaz naturel de GRDF connu à la date de facturation en € HT/MWh PCS.	$ATRD4_0$	29-janvier-13	0.71 € HT/MWh PCS
CTSS	Valeur de la Contribution au Tarif Social de Solidarité connue à la date de facturation en € HT/MWh PCS.	$CTSS_0$	29-janvier-13	0.10 € HT/MWh PCS
TICGN	Prix unitaire de la Taxe Intérieur sur les Consommations de Gaz Naturel connu à la date de facturation en €/MWh PCS.	$TICGN_0$	29-janvier-13	1.19 € HT/MWh PCS
Taux exo	pourcentage d'exonération sur la TICGN connu à la date de facturation	Taux exo0	29-janvier-13	52% pourcentage d'exonération

1.2. - TARIF R2

R2 = R21 + R22 + R23 + R24

Les valeurs de base des paramètres sont :

Terme en € HT/ kW	Jusqu'au 30 septembre 2017	A compter du 1er octobre 2017
$R21_0$	2.10 €	2.10 €
$R22_0$	12.53 €	12.53 €
$R23_0$	4.83 €	4.83 €
$R24_0$	19.19 €	16.05 €

- Redevance R21 :

$r21 = r21_0 \times EMT/EMT_0$

- Redevance R22 :

$r22 = r22_0 \times [0,15 + 0,55 \times (ICHT\text{-}IME/ICHT\text{-}IME_0) + 0,30 \times (FSD2/FSD2_0)$

- Redevance R23 :

$r23 = r23_0 \times [0,15 + 0,35 \times (ICH\text{-}IME/ICHT\text{-}IME_0) + 0,50 \times (BT40/BT40_0)]$

- Redevance R24 :

$r24 = r24_0$

Indice	Référence	Indice de base	Date de Valeur	Valeur
EMT	Indice Electricité Tarif vert A5	EMT_0	29 janvier 2013	118.30
ICHT-IME	Indice des salaires des industries mécaniques et électriques	$ICHT\text{-}IME_0$	29 janvier 2013	110.90
FS2D	Indice frais et services divers Cat 2	$FSD2_0$	29 janvier 2013	128.20
BT40	Indice chauffage central	$BT40_0$	29 janvier 2013	1 010.60

1.3. - EVOLUTION DES TARIFS

En 2019, **le prix moyen du MWh s'établit à 59.91€/HT soit 63.20€/TTC**. Ci-dessous le tableau de décomposition R1-R2 et les graphiques d'évolution correspondants.

Le détail de l'évolution des indices et tarifs est disponible en Annexe 04.

Prix moyens	Facturation 2019	Facturation 2018	Variation 2018/2019	
R1 Chaleur € HT / MWh	36.05	35.31	+0.7	+2.1%
R2 € HT / MWh	23.86	23.03	+0.8	+3.6%
R1 + R2 HT / MWh	**59.91**	**58.34**	**+1.6**	**+2.7%**
R2 € HT / kW	37.47	37.08	+0.4	+1.1%

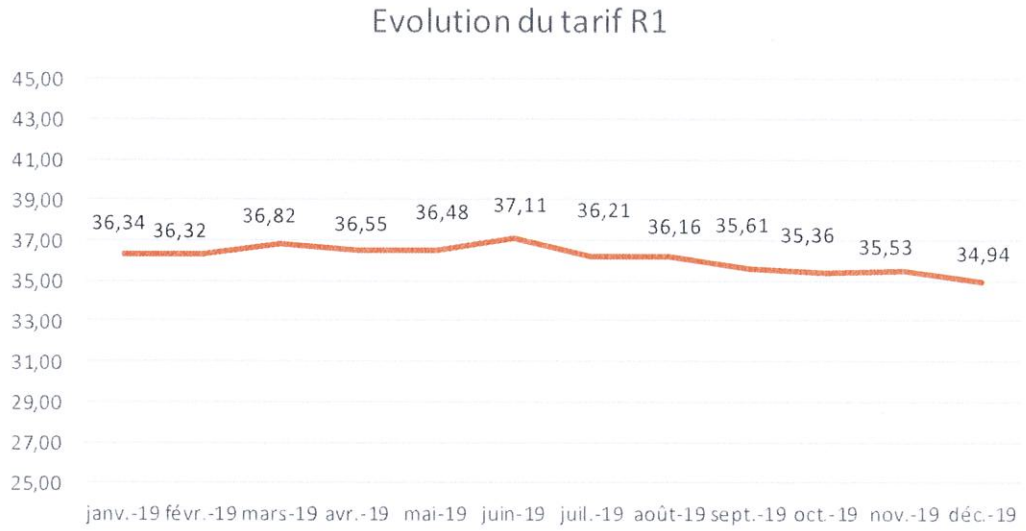

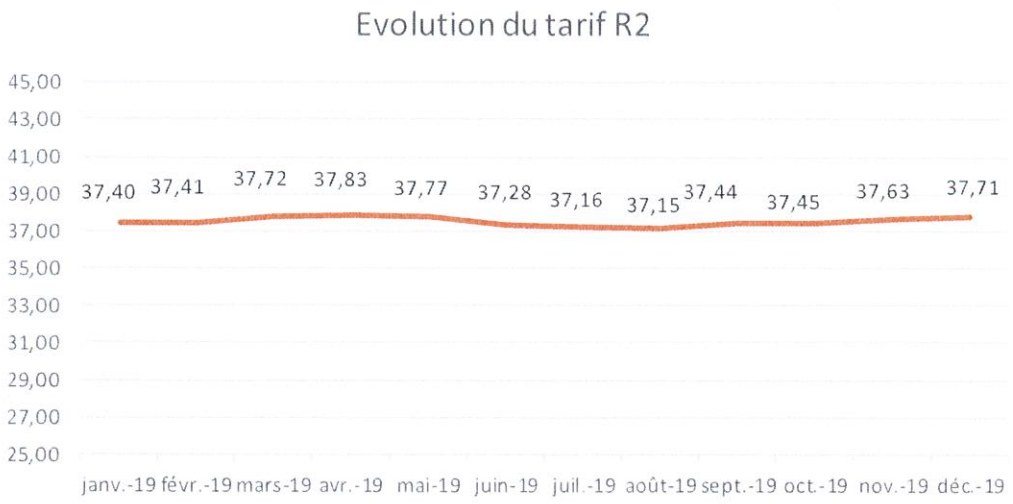

1.4. - POSITIONNEMENT DU TARIF

En s'appuyant sur l'étude AMORCE édition 2019 (chiffres 2018) des réseaux de chaleur en France, notons que le réseau de chaleur de la Ville de St Dizier est très compétitif, se situant dans les meilleurs de la catégorie II en proposant un <u>tarif inférieur de 19% au tarif moyen constaté.</u>

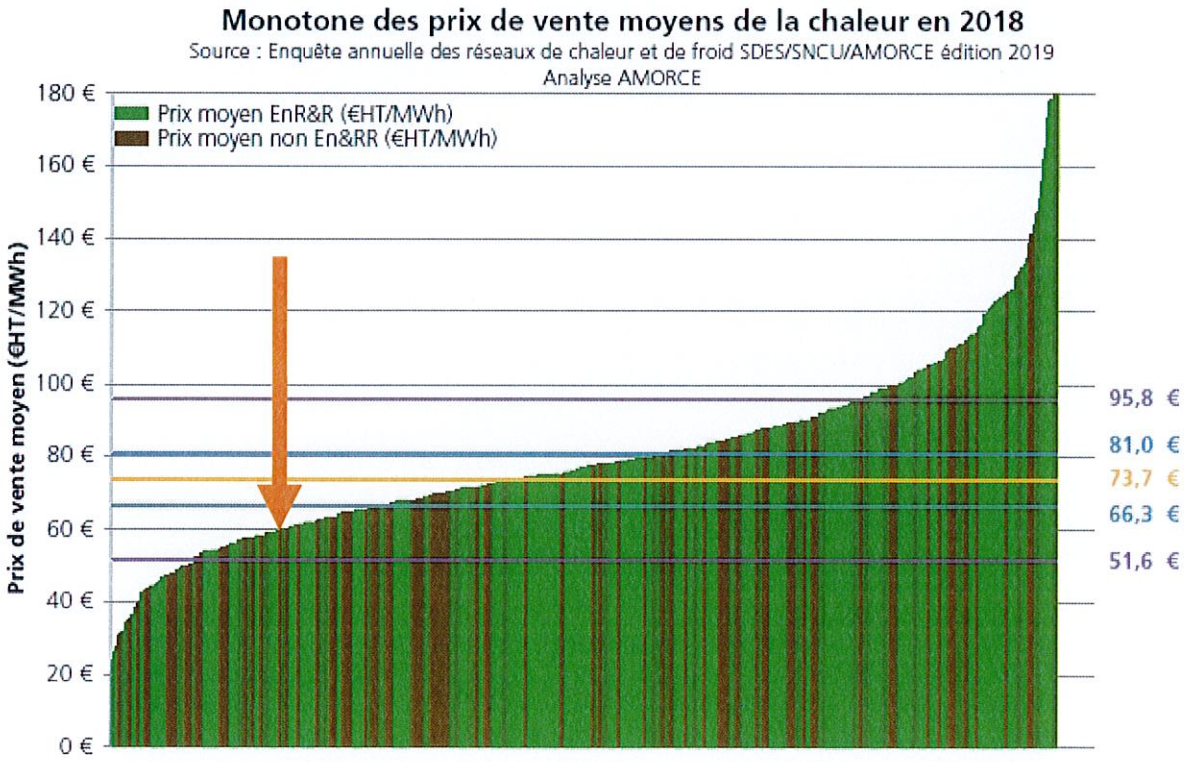

2 - Compte d'exploitation

Conformément aux règles s'appliquant au groupe ENGIE et à ses filiales, les opérations d'arrêtés des comptes sociaux du 31 décembre 2019 ont été clôturées le 9 décembre 2019. L'estimation des consommations du mois de décembre a été faite cette année avec les degrés-jours réels jusqu'au 9 décembre inclus, puis sur la base d'une estimation jusqu'au 31 décembre inclus. Les comptes de l'année 2019 sont donc constitués de 11 mois de données réelles auxquelles s'ajoutent l'écart entre les estimations de décembre 2018 et le réel 2018 et l'estimation des ventes du mois de décembre 2019.

k€	2017	2018	2019	Variation 2018/2019
	Réel	Réel	Réel	Réel
CA R1	1 894	1 761	1 869	108
CA R2	1 210	1 154	1 180	27
CA R25			2	
Indemnités DALKIA	32	48	0	-48
Indemnités Pertes exploitations		69	0	-69
Redevance COGELYO			62	62
Travaux		0	13	13
Total produits	3 136	3 031	3 127	96
				0
Combustible gaz	-583	-507	-317	190
Combustible bois - cendres	-1 150	-1 025	-1 095	-69
Chaleur Cogé	-45	-154	-385	-231
Autres combustibles - Fioul	-20			0
				0
Charges R1	-1 798	-1 686	-1 797	-110
				0
Electricité	-120	-119	-87	32
Achats petits matériels	-32	-22	-33	-10
Eau	-6	-13	-5	9
Redevances	-61	-61	-61	0
Prestations Cofely	-251	-291	-235	57
Sous traitance	-54	-31	-48	-18
Location	-10	-10	-3	7
Impôts et taxes	-49	-49	-51	-2
Honoraires				0
Assurances	-23	-30	-26	4
Amortissements	-545	-531	-370	161
Divers	0	-5	-3	2
				0
Charges R2	-1 151	-1 164	-922	242
				0
Dépenses P3 GER - REN	-85	-95	-139	-44
Dépenses P5		-16	-7	10
Total Charges Exploitations	-3 034	-2 962	-2 864	98
				0
Dot. et Rep. Prov. Gros entretien - Renouvellement (GER)	-72	-72	-76	-4
Autres Provisions		-42	-42	0
Provisions d'exploitations	-72	-113	-117	-4
Marge d'exploitation	30	-44	145	
				0
Frais assistance technique et administrative	-220	-212	-219	-7
				0
RESULTAT D'EXPLOITATION	-189	-256	-74	183
				0
Charges Financières	-376	-359	-341	18
Charges exceptionnelles		-1 867		1 867
RESULTAT NET	-565	-2 483	-415	2 068

2.1. - R1 ENERGIE

2.1.1. - ANALYSE DU CA R1 :

R1 CHALEUR

R1 Chaleur	Montant	Commentaires
CA R1 2018	1 761 k€	CA R1 2018 du compte de résultat comprenant l'effet report de 2017 et l'estimation des ventes de 2018.
Report 2017	-20 k€	Report de 2017 dans les comptes de 2018.
Report 2018	29 k€	Report sur les estimations de décembre 2018.
Facturation 2018	**1 770 k€**	**50 125 MWh vendus en 2018**
Effet volume	5 k€	+ 142 MWh vendus par rapport à 2018.
Effet prix	37 k€	+ 0.74 € / MWh par rapport à 2018. Cela est lié à l'inflation des indices.
Facturation 2019	**1 812 k€**	**50 268 MWh vendus en 2019**
Reports 2018	29 k€	
Reports 2019	28 k€	
Total CA R1 2019	**1 869 k€**	

2.1.2. - ANALYSE DES CHARGES R1

GAZ

GAZ	Montant	Commentaires
Combustible Gaz	- 507 k€	Montant des charges Gaz de 2018 du compte de résultat comprenant l'effet report 2017 et l'estimation des achats de décembre 2018
Report 2017	5 k€	Report de 2017 dans les comptes de 2018.
Report 2018	-4 k€	Report sur les estimations de décembre 2018.
Factures 2018	**- 498 k€**	**13 572 MWh consommés en 2018**
Effet volume	146 k€	- 4486 MWh consommés par rapport à 2018
Effet prix	56 k€	Baisse de 4 €/MWh par rapport à 2018, cela est lié à la diminution du tarif du gaz
Factures 2019	**-296 k€**	**9 086 MWh consommés en 2019**
Report 2018	16 k€	
Report 2019	-37 k€	
Charges gaz 2019	**-317 k€**	

BOIS

BOIS	Montant	Commentaires
Combustible bois	- 996 k€	Montant des charges Bois de 2018 du compte de résultat comprenant l'effet report 2017 et l'estimation des achats de décembre 2018
Report 2017	-38 k€	Report de 2017 dans les comptes de 2018.
Report 2018	-9 k€	Report sur les estimations de décembre 2018.
Factures 2018	-1 043 k€	46 849 MWh consommés en 2018
Effet volume	-30 k€	+ 1325 MWh consommés par rapport à 2018
Effet prix	-13 k€	Baisse de 0.27 € du prix
Factures 2019	-1 086 k€	48 173 MWh consommés en 2019
Reports 2018	-9 k€	
Reports 2019	21 k€	
Charges bois 2019	**-1 074 k€**	

CHALEUR ISSUE DE LA COGENERATION

Charges	Montant	Commentaires
Charges cogé 2018	-153 k€	Montant des charges Cogé de 2018 du compte de résultat comprenant l'effet report 2017 et l'estimation des achats de décembre 2018
Report 2017	k€	Report de 2017 dans les comptes de 2018.
Report 2018	-24 k€	Report sur les estimations de décembre 2018.
Factures 2018	-177 k€	3 972 MWh consommés en 2018
Effet volume	-222 k€	+5283 MWh consommés. Cette hausse s'explique par la mise en service de la cogénération de St Dizier en date du 01/11/2018. Ainsi sur l'année 2019 il y eu une saison pleine de fonctionnement.
Effet prix	10 k€	Baisse de 2.57 €/ MWh du prix par rapport à 2018 (baisse du tarif du gaz).
Factures 2019	-389 k€	9 255 MWh consommés en 2019
Reports 2018	-19 k€	
Reports 2019	23 k€	
Charges cogé 2019	**-385 k€**	

2.1.3. - SYNTHESE R1 ENERGIE

La marge R1 ressort à + 72 k€ en 2019 contre + 75 k€ en 2018 ce qui représente une légère baisse de 3 k€.
La marge R1 reste à l'équilibre. Le mix énergétique a été différent de 2018 suite à l'utilisation de la chaleur produite par la cogénération sur une saison entière.

2.2. - R2 PRESTATIONS

2.2.1. - ANALYSE DU CA R2

R2	Montant	Commentaires
CA R2 2018	**1 154 k€**	CA R2 2018 du compte de résultat comprenant l'effet report de 2017 et l'estimation de 2018.
Report 2017	1 k€	Report de 2017 dans les comptes de 2018.
Report 2018	k€	Report sur les estimations de décembre 2018.
Facturation 2018	**1 155 k€**	**31 712 kW de PS à fin décembre 2018**
Effet volume	32 k€	Evolution progressive des kW du 01/01/2019 au 31/12/2019 de 1 211 de PS
Effet prix	12 k€	+0.40 € / MWh par rapport à 2018. Cela est lié à l'inflation des indices.
Facturation 2019	**1 199 k€**	**32 932 kW de PS à fin décembre 2019**
Report 2018	1 k€	
Report 2019	-	
Droits de raccordements	2 k€	R25 facturé par mois à SCI Demoiselle et ASL Petit Prince
AAE Avenant 3	-20 k€	Article 3 de l'avenant 3 : un tiers de la redevance R COGELYO sera déduit de la facture de chaque abonné au prorata de sa puissance souscrite.
Redevance COGELYO	62.5k€	Avenant 3 : 60 k€ montant de base révisé sur l'ICHT-IME chaque année
CA CR 2019	**1 245 k€**	

2.2.2. - ANALYSE DES CHARGES R2

ELECTRICITE : - 87 K€

Les charges d'électricité ont baissé car nous avons perçu un remboursement de TICFE (Taxe intérieures de consommation finale sur l'électricité) de 2016 pour 25 516 euros qui n'avait pas fait l'objet d'une provision.

PRESTATIONS COFELY : - 235 K€

Nous constatons une baisse de ces prestations de 57 k€ qui correspond à une baisse des heures de main d'œuvre des techniciens de Cofely car des heures de 2019 pour un montant de 25 k€ ont été comptabilisées début 2020.

REDEVANCES : - 61 K€

Le poste est stable par rapport à l'année 2018, il s'agit des redevances suivantes :
- d'occupation du domaine public
- de mise à disposition
- frais de gestion.

ASSURANCES : - 26 K€

Les attestations d'assurances sont disponibles en Annexe 07.

LES IMPOTS ET TAXES : - 51 K€

Taxes	Montant	Commentaires
CET	-6 k€	Poste stable par rapport à 2018
Taxes Foncières	-36 k€	Poste stable par rapport à 2018
Autres impôts	-9 k€	Poste stable par rapport à 2018
Total	-51 k€	

RENOUVELLEMENT ET GROS ENTRETIEN : - 139 K€

Par rapport à 2018, les charges de renouvellement et gros entretien ont augmenté de 44 k€.

L'évolution des provisions est la suivante (k€) :

Provision d'ouverture	329
Dotation	76
Reprise	0
Provision de clôture	405

Seules les dépenses de renouvellement font l'objet d'une provision. En l'absence de dépenses de renouvellement au cours de l'exercice, aucune reprise n'a été effectuée en 2019.

La liste des travaux de GER réalisés sur l'exercice 2019 est disponible en Annexe 05.

AMORTISSEMENTS : - 370 K€

Les amortissements ont diminué de 161 k€ par rapport à 2018.

Amortissement	Montant	Commentaires
Reprise Impairment	+129 k€	Reprise suite à la dépréciation partielle des immobilisations effectuée en 2018
Solde subvention	+46 k€	Perception du solde de subvention ADEME de 660 k€
Nouvelles mises en service	-14 k€	MSI : Travaux raccordement biomasse + raccordement sous-station Petit Prince
Total	+ 161 k€	

Le détail des amortissements est disponible en Annexe 06.

PROVISIONS GER : - 76 K€

La dotation aux provisions GER de 76 k€ est établie en référence aux dépenses de renouvellement prévue au CEP.
A noter qu'en application de l'avenant 3, un tiers de la redevance R COGELYO soit 20 k€ a été provisionné pour abonder le compte GER Hors Plan selon les dispositions de l'article 71 du contrat de DSP Saint-Dizier.

AUTRES PROVISIONS : - 42 K€

Une provision pour client douteux a été constatée.

FRAIS ASSISTANCE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE : - 219 K€

Ces frais concernent les prestations réalisées par le siège national de Cofely, ainsi que par l'agence Champagne Ardenne. Cela couvre l'ensemble des domaines suivants :

- Administration générale
- Assistance technique et assistance à l'exploitation
- Assistance commerciale
- Assistance de gestion (financement, comptabilité, contrôle, juridique et achats)
- Assistance en matière de ressources humaines

Ne pouvant être individualisées pour la seule DSP de SAINT DIZIER, ces charges sont forfaitairement arrêtées à 7% du chiffre d'affaires et sont le reflet du cout moyen constaté de l'activité « chaud et froid urbain » de Cofely France en 2019.

FRAIS FINANCIERS : - 341 K€

Il s'agit de charges d'intérêts liées aux travaux financés par le délégataire.
Compte tenu de la nature du projet, le financement a été fait sur les capitaux du groupe Engie. Le coût moyen des capitaux du groupe pour les activités réseaux de chaleur étant supérieur au taux envisagé au CEP, c'est ce dernier (4,80%) qui a été utilisé pour évaluer le résultat de l'affaire.

Un échéancier a été défini avec date de début 1/10/2015 correspondant à la mise en service des installations principales. Ce document est fourni en annexe.

Le montant de capital retenu (8 576 k€) est celui des travaux, net de subventions perçues.
Au 31/12/2019 ces montants ont pu être finalisés car la totalité du montant des subventions a été perçu sur 2019.

2.3. - SYNTHESE COMPTE D'EXPLOITATION

Même avec l'augmentation des puissances souscrites, l'équilibre économique de la DSP n'est pour le moment pas atteint.

Le compte de résultat 2019 affiche une perte de 416 k€ malgré une dépréciation de l'actif d'un montant 1,9 M€ et la perception du solde des subventions qui permettent à la DSP d'afficher une économie d'amortissement de 161 k€ en 2019.

3 - Compte d'exploitation prévisionnel

HYPOTHESES BUDGET 2020

Ventes de Chaleur = 53 670 MWh
Puissances Souscrites en fin d'année = 35 891 kW
(déraccordement OPH au 1er janvier, raccordement centre-ville et CHHM au 1er octobre, augmentation PS Orme dorée non pris en compte)
Mixité = 68% Bois, 14% Cogénération, 18% Gaz

	2019	Budget 2020	Variation
CA R1	1869	1982	113
CA R2	1180	1229	48
CA R25	2		
Redevance Cogélyo	62	60	-2
Travaux	13		-13
			0
Total produits	3127	3271	144
Combustible gaz	-317	-452	-135
Combustible bois - cendres	-1095	-1103	-8
Chaleur Cogé	-385	-371	13
Autres combustibles - Fioul			
Charges R1	-1797	-1927	-130
Electricité	-87	-122	-35
Ingrédients exploitations	-33	-27	6
Eau	-5	-4	1
Redevances	-61	-62	-1
Prestations Cofely	-235	-230	5
Sous traitance	-48	-66	-17
Location	-3	-20	-17
Impôts et taxes	-51	-41	11
Honoraires			0
Assurances	-26	-40	-14
Amortissements	-370	-354	16
Divers	-3		3
CHARGES R2	-922	-965	-44
			0
Dépenses P3 GER - REN	-139	-76	64
Dépenses P5	-7		7
Total Charges Exploitations	-2864	-2967	-103
			0
Dot. et Rep. Prov. Gros entretien - Renouvellement (GER)	-76	-56	20
Autres Provisions	-42	0	42
Provisions d'exploitations	-117	-56	61
			0
Marge d'exploitation	145	248	102
Frais assistance technique et administrative	-219	-229	-10
			0
RESULTAT D'EXPLOITATION	-74	19	92
Charges Financières	-341	-341	0
RESULTAT NET	-415	-323	92

4 - Gros Entretien et Renouvellement

ANNEES	Recettes R2.3 en k€	Recette redevance COGELYO	Dépenses R2.3 en k€	Solde
2013	40		-28	12
2014	79		-45	47
2015	112		-67	92
2016	103		-78	117
2017	158		-870	-595
2018	160		-115	-551
2019	167	20	-168	-532

Le compte GER est déficitaire à ce stade principalement en raison de la phase 1 de la rénovation du réseau (artère principale et antennes) pour 634 k€ réalisée en 2016 et amortie à compter du 1er janvier 2017.

La liste des travaux de GER retenus sur l'exercice 2019 est disponible en Annexe 05.

5 - Compte CO2

Le bilan des quotas sur l'installation Vert Bois est le suivant :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Solde PNAQ2							
Allocation	9 416	8 427	7 465	1 634	2 816	1 190	979
Emissions	-19 391	-2 167	-3 793	-4 324	-2 483	-2 010	-1 673
Solde opérationnel	-9 975	6 260	3 672	-2 690	333	-820	-694
Achat/vente/transfert	0	10 683	0	0	0	0	0
Solde cumulé	-9 975	6 968	10 640	7 950	8 283	7 463	6 769
Besoin résiduel	-1 548	0	0	0	0	0	0